

Communiqué de la FFVL

Début du déconfinement

Le 15 décembre 2020

Cette nouvelle étape ouvre un retour progressif à une « situation normale ».

Notons que nous avons l'autorisation de nous déplacer librement (hors de la période du couvre-feu), et donc enfin l'accès à nos sites de pratique est possible pour tous.

Les contraintes liées à la distanciation, au port du masque, au regroupement et aux activités collectives restent identiques.

Les prochaines évolutions devraient intervenir le 20 janvier 2021.

Si des instructions devaient modifier ces principes communs, nous vous tiendrons informés. Veuillez-le : <https://federation.ffvl.fr/covid-restez-informes>

Véronique Gensac, présidente.

Pour télécharger les attestations et connaître la situation dans chaque département avec les liens vers les sites des préfectures : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>